

ANNEXE 4

CALENDRIER PREVISIONNEL DES OPERATIONS DU MOUVEMENT DEPARTEMENTAL 2015

- **Mercredi 4 mars**: Date limite de retour des demandes de bonification au titre du rapprochement de conjoints, de la résidence de l'enfant ou pour charge de famille.
- **Lundi 13 avril**: Envois des courriers relatifs à la carte scolaire.
- **Du mercredi 15 avril au jeudi 23 avril 12h00** : Ouverture du serveur.
- **Mercredi 22 avril**: Date limite de retour :
 - des demandes de priorité d'affectation au titre du handicap,
- **Vendredi 24 avril**: Date limite de retour :
 - des demandes d'annulation de vœux,
 - des fiches d'informations complémentaires (annexe 11) et de souhaits indicatifs (annexes 9 et 10)
- **Lundi 27 avril** : Date limite de retour
 - des accusés de réception des courriers de carte scolaire indiquant les éventuels volontaires.
- **Du jeudi 7 au mardi 12 mai** : consultation des barèmes corrigés sur I-Prof.
- **Mardi 12 mai** : date de fin de recours sur les barèmes.
- **Jeudi 28 mai**: Groupe de travail de vérification des vœux et barèmes, étude des priorités d'affectation éventuelles au titre du handicap, des maladies graves ou situations sociales exceptionnelles.
- **Mardi 9 juin** : C.A.P.D. de la phase principale du mouvement.
- **Jeudi 2 juillet** : C.A.P.D. phase d'ajustement